

22 déc 2023 -20:41

Appartient à Conseil des ministres du 22 décembre 2023

## Procédure concurrentielle pour le remplacement de FEDCOM

Sur proposition de la secrétaire d'État du Budget Alexia Bertrand, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la publication des documents de marché en vue d'une procédure concurrentielle avec négociation pour le remplacement du programme comptable fédéral FEDCOM.

FEDCOM est utilisé par tous les services de l'administration générale. Le budget approuvé y est téléchargé et toutes les transactions de comptabilité générale y sont effectuées conjointement avec la comptabilité budgétaire complète.

La version actuelle de FEDCOM est une version « on premise » et ne sera plus supportée par le fournisseur après le 31 décembre 2027. Le logiciel actuel peut être remplacé par une autre version, cloud-based du même fournisseur de logiciels ou par une solution d'un autre fournisseur.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexia Bertrand, secrétaire d'État au Budget et à la Protection  
des consommateurs  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 792 99 06  
<https://bertrand.belgium.be>

Nele Matthys  
Porte-parole  
+32 479 90 90 77  
[nele@bertrand.fed.be](mailto:nele@bertrand.fed.be)